



## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### sera pond phosvec

Date de révision: 19.09.2023

Code du produit: pond\_phosvec

Page 2 de 12

Eye Dam. 1; H318  
 Skin Sens. 1; H317  
 Aquatic Chronic 3; H412

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Règlement (CE) n° 1272/2008

##### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Lanthan(III) chloride solution

Mention d'avertissement: Danger

Pictogrammes:



##### Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

##### Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
 P102 Tenir hors de portée des enfants.  
 P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.  
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment water.  
 P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.  
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

##### Conseils supplémentaires

Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives CE ou aux lois nationales respectives.

### 2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

#### Caractérisation chimique

le produit/la substance est inorganique. Dispersion en solution aqueuse.

#### Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
20211-76-1	Lanthan(III) chloride solution			10 - < 15 %
	233-237-5		01-2119452063-49	
	Met. Corr. 1, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 2; H290 H318 H317 H411			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**sera pond phosvec**

Date de révision: 19.09.2023

Code du produit: pond\_phosvec

Page 3 de 12

**Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA**

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
20211-76-1	233-237-5	Lanthan(III) chloride solution	10 - < 15 %
		dermique: DL50 = >2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 2621 mg/kg	

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des mesures de premiers secours****Indications générales**

Changer les vêtements souillés ou mouillés.

**Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

**Après contact avec la peau**

Rincer abondamment avec de l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas de réactions cutanées, consulter un médecin.

**Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste.

**Après ingestion**

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. NE PAS faire vomir. Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

**Moyens d'extinction inappropriés**

sans limitation

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Non inflammable. Le produit lui-même n'est pas combustible. En cas d'incendie, risque de dégagement de: Chlorure d'hydrogène (HCl).

**5.3. Conseils aux pompiers**

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

**Information supplémentaire**

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

**Pour les non-secouristes**

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Evacuer les personnes en lieu sûr.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**sera pond phosvec**

Date de révision: 19.09.2023

Code du produit: pond\_phosvec

Page 4 de 12

**Pour les secouristes**

Colmater les bouches de canalisations. Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Utiliser un équipement de protection personnel.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****Pour la rétention**

S'assurer que d'éventuelles fuites pourront être collectées (p.ex. dans des cuvettes ou bouteilles). Collecter la fuite de liquides dans des armoires équipées de cuvettes montées sur roulettes.

**Pour le nettoyage**

Déversements majeurs: Pour recueillir la substance, utiliser un aspirateur industriel agréé.

Déversements mineurs: Nettoyer avec un matériau absorbant (p. ex. chiffon, non-tissé).

Bien nettoyer les surfaces contaminées. Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

**Autres informations**

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Conserver hors de la portée des enfants.

**Préventions des incendies et explosion**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

**Information supplémentaire**

Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Poser des couvercles sur les conteneurs immédiatement après utilisation.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver sous clé. Conserver le récipient bien fermé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.

Température de stockage recommandée: à température ambiante.

**Conseils pour le stockage en commun**

Pas de matières à signaler spécialement.

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Aucunes mesures particulières ne sont exigées. Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### sera pond phosvec

Date de révision: 19.09.2023

Code du produit: pond\_phosvec

Page 5 de 12

Solution visant le réglage des paramètres d'eau dans le bassin de jardin.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation	Voie d'exposition	Effet	Valeur
20211-76-1	Lanthan(III) chloride solution			
Salarié DNEL, à long terme		dermique	local	123 mg/personne/jour
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systemique	108,44 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systemique	123 mg/kg p.c./jour

#### Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	Valeur
20211-76-1	Lanthan(III) chloride solution	
Milieu environnemental		
Eau douce		0,0176 mg/l
Eau de mer		0,00176 mg/l
Sédiment d'eau douce		23,27 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		12,5 mg/l
Sol		5-50 mg/kg

#### Conseils supplémentaires

Aucune valeur limite n'a été fixée jusqu'à présent à l'échelle nationale.  
Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

Ne nécessite aucune mesure technique de prévention spéciale.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

##### Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Protection oculaire appropriée: lunettes à coques.

##### Protection des mains

Éviter le contact avec la peau. Porter des gants appropriés.

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile)

Épaisseur du matériau des gants: 0,2-0,3 mm

Temps de passage (durée d'utilisation maxi): > 8 h

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

##### Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié. (vêtements de protection à manches longues).

Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.

##### Protection respiratoire

En principe, pas besoin d'une protection respiratoire personnelle. Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**sera pond phosvec**

Date de révision: 19.09.2023

Code du produit: pond\_phosvec

Page 6 de 12

respiratoire portant un filtre du modèle B2.

**Protection contre les risques thermiques**

Non inflammable. Le produit lui-même n'est pas combustible. La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants. En cas d'incendie, risque de dégagement de: Chlorure d'hydrogène (HCl).

**Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement**

Éviter le rejet dans l'environnement. Observer le mode d'emploi.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Liquide
Couleur:	blanchâtre trouble
Odeur:	sans odeur
Seuil olfactif:	non applicable
Point de fusion/point de congélation:	< 0 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	100 °C
Inflammabilité:	Non inflammable.
Limite inférieure d'explosivité:	non applicable
Limite supérieure d'explosivité:	non applicable
Point d'éclair:	> 100 °C
Température d'auto-inflammation:	Non inflammable.
Température de décomposition:	> 100 °C
pH-Valeur (à 20 °C):	4,5-5,5
Viscosité cinématique:	non déterminé
Hydrosolubilité:	partiellement soluble
Solubilité dans d'autres solvants non déterminé	
Coefficient de partage n-octanol/eau:	non applicable
Pression de vapeur: (à 20 °C)	23 hPa
Densité (à 20 °C):	1,09 g/cm <sup>3</sup>
Densité relative:	non déterminé
Densité apparente:	non applicable
Densité de vapeur relative:	non déterminé
Caractéristiques des particules:	non applicable

**9.2. Autres informations****Informations concernant les classes de danger physique****Dangers d'explosion**

Aucune inflammation, aucune explosion, aucun auto-échauffement ou aucune décomposition visible.

Le produit n'est pas: Explosif

**Combustion entretenue:**

Pas de combustion auto-entretenue

**Température d'inflammation spontanée**

solide:

non applicable

gaz:

non applicable

**Propriétés comburantes**

Non comburant.

**Autres caractéristiques de sécurité****Taux d'évaporation:**

non déterminé

**Épreuve de séparation du solvant:**

Aucune donnée disponible

**Teneur en solvant:**

non déterminé

**Teneur en corps solides:**

non déterminé

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### sera pond phosvec

Date de révision: 19.09.2023

Code du produit: pond\_phosvec

Page 7 de 12

Point de sublimation:	non applicable
Point de ramollissement:	non applicable
Point d'écoulement:	non déterminé
Viscosité dynamique:	non déterminé
Durée d'écoulement:	non déterminé

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

### 10.4. Conditions à éviter

Protéger des radiations solaires directes.

### 10.5. Matières incompatibles

aucune

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Chlorure d'hydrogène (HCl).

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

#### Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

#### Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Le mélange ne contient pas de substances remplissant les critères de la classe de danger « toxicité aiguë » aux termes du règlement CLP.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
20211-76-1	Lanthan(III) chloride solution				
	orale	DL50 mg/kg	2621	Rat	
	cutanée	DL50 mg/kg	>2000	Lapin	ECHA

#### Irritation et corrosivité

Provoque de graves lésions des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée. (Lanthan(III) chloride solution)

#### Effets cancérigènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### sera pond phosvec

Date de révision: 19.09.2023

Code du produit: pond\_phosvec

Page 8 de 12

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Informations sur les voies d'exposition probables

Contact avec la peau, Contact avec les yeux, Ingestion

#### Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

#### Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

#### Expériences tirées de la pratique

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

### 11.2. Informations sur les autres dangers

#### Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

#### Autres informations

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

#### Information supplémentaire

La description des effets nocifs possibles se base sur l'expérience et/ou sur les caractéristiques toxicologiques des différents composants.

A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Les propriétés écotoxicologiques de ce mélange sont déterminées par les propriétés écotoxicologiques de chacun des composants (voir section 3). Elimination possible de l'eau par précipitation ou par floculation.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
20211-76-1	Lanthan(III) chloride solution					
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	28,2	72 h	Desmodesmus subspicatus	OCDE 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	2,083	48 h	Daphnia carinata	OCDE 202
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	0,46	21 d	Cyprinus carpio (Carpe)	OCDE 204
	Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l	0,176	21 d	Daphnia magna (puce d'eau géante)	OCDE 202
	Toxicité bactérielle aiguë	(CE50 mg/l)	390		Boue activée	OECD 209

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé. Les méthodes de détermination de biodégradabilité ne s'appliquent pas aux matières anorganiques.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**sera pond phosvec**

Date de révision: 19.09.2023

Code du produit: pond\_phosvec

Page 9 de 12

**Coefficient de partage n-octanol/eau**

N° CAS	Substance	Log Pow
20211-76-1	Lanthan(III) chloride solution	5,67-6,92

**FBC**

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
20211-76-1	Lanthan(III) chloride solution	<0,8		

**12.4. Mobilité dans le sol**

Le produit n'a pas été testé.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

**12.7. Autres effets néfastes**

Aucune information disponible.

**Information supplémentaire**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**
**13.1. Méthodes de traitement des déchets**
**Recommandations d'élimination**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

**Code d'élimination des déchets - Produit**

160303 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; loupés de fabrication et produits non utilisés; déchets d'origine minérale contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

**Code d'élimination des déchets - Résidus**

161001 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; déchets liquides aqueux destinés à un traitement hors site; déchets liquides aqueux contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

**Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés**

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus; déchet dangereux

**L'élimination des emballages contaminés**

Rincer abondamment avec de l'eau. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**
**Transport terrestre (ADR/RID)**
**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

UN 1760

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (Lanthan(III) chloride solution)

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**sera pond phosvec**

Date de révision: 19.09.2023

Code du produit: pond\_phosvec

Page 10 de 12

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

8

**14.4. Groupe d'emballage:**

III

Étiquettes:

8

Code de classement:

C9

Dispositions spéciales:

274

Quantité limitée (LQ):

5 L

Catégorie de transport:

3

N° danger:

80

Code de restriction concernant les tunnels:

E

**Transport fluvial (ADN)**
**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

UN 1760

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (Lanthan(III) chloride solution)

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

8

**14.4. Groupe d'emballage:**

III

Étiquettes:

8

Code de classement:

C9

Dispositions spéciales:

274

Quantité limitée (LQ):

5 L

**Autres informations utiles (Transport fluvial)**

Quantités exceptées: E1

**Transport maritime (IMDG)**
**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

UN 1760

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (Lanthan(III) chloride solution)

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

8

**14.4. Groupe d'emballage:**

III

Étiquettes:

8

Dispositions spéciales:

223, 274

Quantité limitée (LQ):

5 L

EmS:

F-A, S-B

**Autres informations utiles (Transport maritime)**

Quantités exceptées: E1

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**
**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

UN 1760

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (Lanthan(III) chloride solution)

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

8

**14.4. Groupe d'emballage:**

III

Étiquettes:

8

Dispositions spéciales:

A3 A803

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):

1 L

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 852

IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 5 L

IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 856

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**sera pond phosvec**

Date de révision: 19.09.2023

Code du produit: pond\_phosvec

Page 11 de 12

IATA-Quantité maximale (cargo): 60 L

**Autres informations utiles (Transport aérien)**

: Y841

Quantités exceptées: E1

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Protection individuelle: voir rubrique 8

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

non applicable

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 75

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III): N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

**Information supplémentaire**

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

**Législation nationale**

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D): 2 - présente un danger pour l'eau

Résorption cutanée/sensibilisation: Provoque des réactions hypersensitives allergiques.

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2,5,6,7,8,9,10,13.

**Abréviations et acronymes**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

**Les principales références bibliographiques et sources de données**

Fiche de données de sécurité, ECHA

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**sera pond phosvec**

Date de révision: 19.09.2023

Code du produit: pond\_phosvec

Page 12 de 12

**Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Classification	Procédure de classification
Eye Dam. 1; H318	Méthode de calcul
Skin Sens. 1; H317	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 3; H412	Méthode de calcul

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Information supplémentaire**

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]. Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*